

COMPTE RENDU N° 12 DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BROZE

Séance du 28 JANVIER 2022

L'an deux mille vingt deux et le vingt huit janvier à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur **Patrick LAGASSE, Maire**.

Présents : CALMET David. **Adjoint**.

CAYRE André. PRIETO BERCIER Sarah. TOSQUES Jean-Claude. TRENTAZ Serge. ROUQUIÉ Claude. VEIGA DELMAS Sonia.

Absents excusés : AUDIBERT Jacques. BAYLE Annette. POUX Christian.

Procuration : AUDIBERT J. à LAGASSE Patrick.

Secrétaire de Séance : VEIGA DELMAS Sonia.

I. DÉLIBÉRATION

OBJET : DEMANDE SUBVENTIONS pour rénovation du secrétariat de Mairie.

Monsieur le Maire présente le nouveau projet au Conseil Municipal dont l'objet est la rénovation du secrétariat de Mairie.

A cet effet, la commune sollicite :

- **L'aide de l'Etat** dans le cadre de la DETR.
- **L'aide de la Région Occitanie** dans le cadre du F.R.I.
- **L'aide du Département** dans le cadre du (FDT) Fonds de Développement Territorial – Axe 1, Mesure 1

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, le Conseil Municipal :

- Sollicite l'Etat, le Département et la Région Occitanie pour l'attribution d'aides financières.
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès de l'Etat, du Département et de la Région.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 23 Heures.

Affiché le 04 -02- 2022
